Dépôt du Document de Référence 2017

ENGIE annonce la publication du document de référence 2017, qui a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 28 mars 2018, sous le numéro D.18-0207.

Les documents suivants sont intégrés dans le document de référence :

- le rapport financier annuel de l'exercice 2017 ;
- les éléments relatifs aux honoraires des Commissaires aux comptes ;
- le rapport sur la composition du Conseil d'administration et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, des conditions de préparation et l'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société ; le rapport des Commissaires aux comptes y afférent ;
- le descriptif du programme de rachat des actions.

Ce document est disponible sur le site de la société à l'adresse <u>www.engie.com</u>.

Des exemplaires du document de référence sont également disponibles au siège de la société : 1, place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie.